

Procès-Verbal de la séance du Conseil Municipal du 05 Février 2024

L'an deux mil vingt-trois et le 05 février à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Sylvie GREGOIRE, Maire.

Présents : GREGOIRE Sylvie, BRITY Philippe, PARRAUD Patricia, MALAN Didier, GAVAUDAN Philippe, REDENTI Sandrine NOUGUIER Daniel, BARGHOUT Christophe, MATALON Emmanuelle, MOUREY Christophe, SEVERIN Nicolas, ISIRDI Céline, PRIMO Yolande

Absents : EHUEINANA Sylvain,

Pouvoirs :

Secrétaire de séance : PARRAUD Patricia

Approbation à l'unanimité du PV de la séance du 08 janvier 2024.

Madame le Maire demande au Conseil Municipal le rajout de deux délibérations : Dépôt du permis de construire pour les travaux d'aménagement d'un bâtiment communal et demande de subvention au titre du Fonds vert 2024 et Approbation de l'avant-projet définitif: accord à l'unanimité du Conseil Municipal.

« Travaux d'aménagement d'un bâtiment communal en vue de créer des locaux professionnels et un logement social »

Approbation Avant Projet Définitif – Dépôt permis de construire

Madame Le Maire présente l'Avant-Projet Définitif élaboré par l'atelier d'Architecture Manuel CANAS pour les travaux d'aménagement d'un bâtiment communal en vue de créer des locaux professionnels et un logement social et demande au Conseil Municipal de confirmer l'accord donné pour le dépôt du permis de construire.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- approuve l'avant-projet définitif tel que présenté
- confirme l'autorisation donnée pour le dépôt de permis de construire correspondant

Demande de subvention au titre du Fonds Vert 2024 (Axe 3) pour l'opération de création d'une aire de covoiturage

Madame le Maire informe l'assemblée des dispositions du Fonds Vert, fonds d'accélération de la transition écologique, ce fonds exceptionnel de 2 milliards d'euros est destiné aux collectivités pour financer un ensemble de 14 mesures autour de 4 axes :

- la performance environnementale
- l'adaptation au changement climatique
- l'amélioration du cadre de vie
- un axe transversal consistant en un appui à l'ingénierie.

A ce titre, Madame le Maire propose de présenter une demande pour la création d'une aire de covoiturage sachant que les travaux d'infrastructures et d'équipement dédiés au covoiturage sont éligibles.

L'acquisition de deux parcelles au lieudit Jas de Puyvert, B 1533 et B 1554 est envisagée.

Cet espace est idéalement situé, en bordure de la RD 139 et à quelques centaines de mètres de la RD 973 reliant Cavaillon à Pertuis, également sur l'axe Lauris/Cadenet.

Ce projet consiste à

- finaliser l'acte d'acquisition des terrains,
- procéder à l'abattage des peupliers en bordure du canal, devenus très dangereux en raison de leur hauteur et de leur dégradation.
- aménager l'aire de stationnement et de circulation sécurisée.

L'estimation globale du projet s'élève à 83 659.88 €.

Considérant que cette opération est compatible avec les dispositions du Fonds Vert (Axe 3),
Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- adopte l'opération de création d'une aire de covoiturage au lieudit Jas de Puyvert pour un montant HT de 83 659.88 €
- sollicite une aide financière de l'Etat au titre du Fonds Vert 2024 (Axe 3) à hauteur de 80% soit 66 927.20 €
- approuve le plan de financement
- décide d'inscrire les crédits nécessaires au budget 2024
- autorise Madame le Maire à signer tout document utile pour mener à bien cette opération.

Participation à l'achat d'un vélo AE pour la gendarmerie de Cadenet

Madame Le Maire informe le Conseil Municipal que la brigade de gendarmerie de Cadenet a sollicité neuf communes afin de financer l'achat d'un second VTT AE (Assistance Electrique) d'une valeur de 2200.05 €.

Dans le cadre d'un financement partagé, chaque commune recevra une facture de 244.45 €.

Considérant les services de sécurité des personnes et des biens apportés par la brigade de gendarmerie de Cadenet, Madame Le Maire propose au Conseil Municipal de participer à l'achat de ce deuxième vélo électrique pour un montant de 244.45 € tel qu'indiqué sur la facture de VELO LUBERON MONDOVELO PERTUIS.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- accepte de participer à l'achat du deuxième vélo à l'usage de la brigade de gendarmerie de Cadenet pour un montant de 244.45 €.

Décisions prises dans le cadre des délégations du Conseil Municipal au Maire

-DIA vente propriété FERRET : renonciation à l'acquisition.

Questions diverses

Classe découverte des élèves de CE1/CE2:

Les 27 élèves de la classe de CE1/CE2 ont sollicité plusieurs entreprises alentours afin d'obtenir des aides financières pour leur séjour en montagne prévu au mois de juin.

Les fonds peuvent être versés via le lien : <https://trousseaprojets.fr/projet/7821>

Clôture de la séance à 19h30

Puyvert, le 08 janvier 2024

La secrétaire de séance,
Patricia PARRAUD

Sylvie GREGOIRE,
Maire de PUYVERT